

Opération exceptionnelle de dégage­ment gratuit

Dans le cadre du centenaire de son appellation, le Crédit Municipal de Paris restitue gratuitement des objets de valeur modeste à leurs propriétaires.

Créé à Paris en 1637 par le philanthrope Théophraste Renaudot, le Mont-de-Piété change de nom à la fin de la Première Guerre Mondiale pour devenir Crédit Municipal de Paris. A l'occasion du centenaire de cette appellation, l'établissement parisien a choisi d'être fidèle à sa vocation sociale en faisant bénéficier ses clients les plus modestes d'un « dégage­ment gratuit », soit d'un effacement total de leurs dettes.

Ainsi, entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2019, les clients dont la somme totale des prêts sur gage n'excédait pas 100 euros au 31 octobre 2018 se verront remettre gracieusement leur(s) objet(s) gagé(s). Il ne leur sera demandé aucun remboursement, ni intérêt liés à leur contrat.

1 700 clients sont éligibles à cette mesure pour un montant estimé à 120 000 euros, entièrement supporté par l'établissement.

A propos du Crédit Municipal de Paris

Etablissement public administratif de crédit et d'aide sociale de la Ville de Paris, le Crédit Municipal propose une gamme de services solidaires, simples et flexibles, adaptés aux besoins de chacun. Créé en 1637 par le philanthrope Théophraste Renaudot, sa vocation première est de lutter contre l'usure en offrant un service de prêt sur gage. À travers les siècles, le Crédit Municipal de Paris conserve cette activité première tout en développant une large palette de nouveaux services autour de l'objet et dans le domaine de la finance solidaire. Il est aujourd'hui un acteur incontournable de la finance sociale et solidaire au service des Parisiens et des Franciliens.

Contacts presse

Jeanne Mougel, Directrice de la communication, du digital et du marketing
01 44 61 63 28 / 06 67 04 50 13 / jmougel@creditmunicipal.fr

Agnès Colas des Francs, Responsable de communication
01 44 61 65 24 / 06 21 10 30 53 / acolasdesfrancs@creditmunicipal.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 janvier 2019



Le Crédit Municipal de Paris en chiffres (au 1^{er} janvier 2019)

Près de **600 clients** se rendent **quotidiennement** au prêt sur gage du Crédit Municipal de Paris, parmi lesquels plus de 200 déposent des objets contre un prêt immédiat

93 % des clients résident en Ile-de-France

95 % des objets déposés sont des bijoux en or

83 % des clients sont des femmes

9 personnes sur 10 récupèrent leur objet

80 ventes aux enchères sont organisées chaque année

3,7 millions d'euros de boni ont été reversés aux clients en 2017

Le mécanisme des « bonis » : un choix solidaire

Lorsqu'un client ne peut pas ou ne souhaite pas rembourser son prêt, son objet passe en ventes aux enchères.

Si le prix d'adjudication est supérieur à ce que doit le client, l'excédent, appelé boni, lui est reversé.